

# Qu'est-ce qu'une agence d'urbanisme ?



## UN OUTIL DE COORDINATION ET D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Les agences d'urbanisme accompagnent depuis bientôt 60 ans le développement des agglomérations et des territoires français dans un souci d'**harmonisation des politiques publiques**. Elles constituent des **outils partenariaux de réflexion** pour mieux coordonner et maîtriser le développement des aires d'attraction. Elles sont des **outils mutualisés d'ingénierie territoriale et urbaine**, inscrites dans la durée et réunissent l'État (membre fondateur de toutes les agences d'urbanisme), les collectivités locales, les acteurs de l'aménagement et du développement local.



« **L'agence d'urbanisme n'est ni un service technique de collectivité, ni un bureau d'études qui disparaît après la prestation, mais un outil d'ingénierie mutualisé, partenarial et indépendant** »

**Brigitte Bariol-Mathais**,  
déléguée générale de la FNAU, officier de la légion d'honneur.

## UN STATUT ORIGINAL

Les agences d'urbanisme sont définies juridiquement par l'**Article L132-6 du Code de l'urbanisme** :

*Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés « agences d'urbanisme ».*

### Envie d'en savoir plus ?

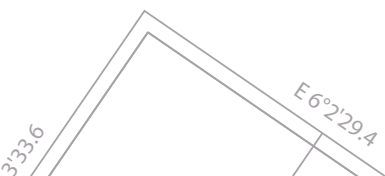
Retrouvez via les QR Codes ci-dessous quelques informations complémentaires



**Note technique du 30 avril 2015 relative aux agences d'urbanisme** : conditions de fonctionnement, modalités de financement et rôle des services de l'Etat



Document de la Fnau intitulé **Les agences d'urbanisme - Agences agiles**, présentant le statut, le fonctionnement ou encore les missions propres aux agences d'urbanisme.



## L'AUDAB, VOTRE AGENCE D'URBANISME

L'association a été **créée en 2000** par trois membres fondateurs : la Communauté Urbaine de **Grand Besançon Métropole** (anciennement Communauté d'Agglomération du Grand Besançon), **l'État** et le **Département du Doubs**. Tous trois souhaitaient doter le territoire d'un outil d'observation, de prospective, d'aide et de conseil aux collectivités.



Elle a été successivement **présidée** par Robert Schwint, Paulette Guinchard, Jean-Paul Dillschneider et, **depuis 2014**, par **Catherine Barthelet**, Maire de Pelousey, Vice-présidente de Grand Besançon métropole, Conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté ainsi que Trésorière et Présidente déléguée de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau).



L'agence mène entre  
**80 et 100**  
**missions** par an.



Elle couvre plus  
de **1200**  
**communes**,



soit plus de  
**916 000**  
**habitants**



et une **centaine**  
**de membres**  
à ce jour.



L'AUDAB peut par ailleurs s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire de 50 agences d'urbanisme rassemblées dans une fédération : la **Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)**.



L'AUDAB travaille également de concert avec les deux autres agences d'urbanisme de la région, Belfort (AUTB) et Montbéliard (ADU), ainsi que celle de Mulhouse au sein du **réseau des agences d'urbanisme Saône-Rhin-Rhône**.

### Envie d'en savoir plus ?

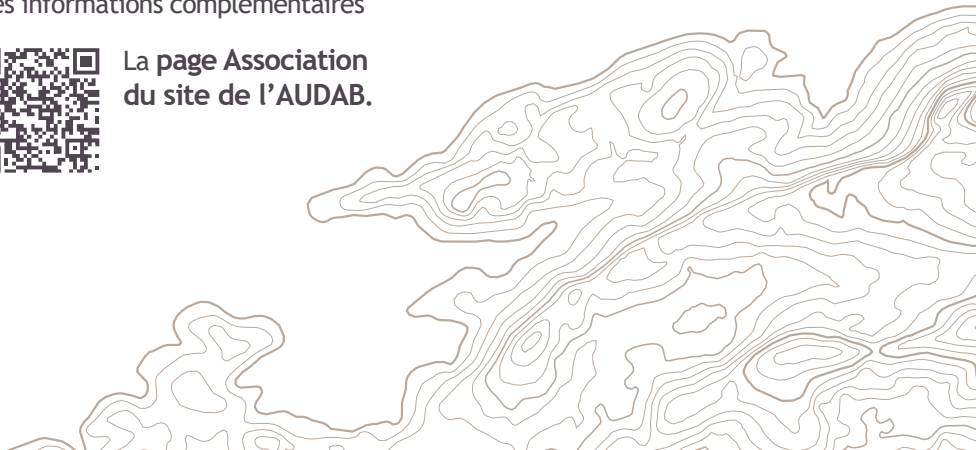
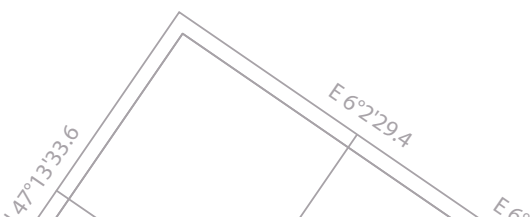
Retrouvez via les QR Codes ci-dessous quelques informations complémentaires



Les statuts de  
l'AUDAB, document  
fondateur de  
l'association.



La page Association  
du site de l'AUDAB.



# Liste des **membres** de l'**AUDAB**



Retrouvez la **liste des membres** de l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB), répartis en **4 catégories de membres.**

## 1<sup>er</sup> COLLÈGE

les 4 membres principaux



Les 4 membres du 2<sup>e</sup> collège ayant versé les plus fortes contributions financières à l'association.

## 2<sup>e</sup> COLLÈGE

les membres de droit



- Grand Besançon Métropole,
- le SMSCoT Besançon Cœur Franche-Comté,
  - la commune de Besançon,
  - l'État,
- les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes du périmètre de l'aire d'attraction de Besançon,
- la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- le Département du Doubs.

## 3<sup>e</sup> COLLÈGE

les membres adhérents après agrément dit « territoire élagi »



Toute personne publique territoriale ayant pour objet l'urbanisme, l'aménagement et le développement du territoire dans la région Bourgogne-Franche-Comté, la Suisse et ses collectivités.

## 4<sup>e</sup> COLLÈGE

les membres adhérents après agrément dit « partenariat élargi »



Les personnes morales de droit public ou privé chargées d'une mission de service public, impliquées dans l'urbanisme, l'aménagement et le développement.



# Liste des **représentants** de l'**AUDAB**

au 3 février 2026.



## 1<sup>er</sup> COLLÈGE

les 4 membres

principaux

### Grand Besançon Métropole

Catherine BARTHELET, Nathan SOURISSEAU, Pascal ROUTHIER, Lorine GAGLIOLLO, Sébastien COUDRY, Gilbert GAVIGNET, Marcel FELT, Laurence MULOT

### SMSCoT Besançon Cœur Franche-Comté

Jean-Paul MICHAUD, Yves GUYEN, Marie ZEHAF, Gérard MONNIEN, Didier AUBRY

### Commune de Besançon

Aurélien LAROPPE, Anthony POULIN, Nathalie BOUVET

### Etat

Didier CHAPUIS, Muriel JANEX, Pascal BERTHAUD et 1 représentant en attente de nomination

## 2<sup>e</sup> COLLÈGE

les membres de droit

### Département du Doubs

Jacqueline CUENOT-STALDER

### Région

### Bourgogne-Franche-Comté

Marie-Guite DUFAY, Claude MERCIER

### Communauté de communes

#### Loue-Lison

Sarah FAIVRE

#### Communauté de communes du Val Marnaysien

Jérémy RONDOT

#### Communauté de communes de Pays de Montbozon du Chanois

Guillaume BLONDEL

#### Communauté de communes du Pays Riolais

Nadine WANTZ

#### Communauté de communes des Monts de Gy

Nicole MILESI

#### Communauté de communes des Portes du Haut Doubs

François CUCHEROUSET

#### Syndicat d'études et

#### d'aménagement de Besançon

#### Sud Plateau

Christine MOLLIER

#### Communauté de communes du Doubs Baumoises

Jean-Claude MAURICE

#### Communauté de communes Jura Nord

Stéphane ECARNOT

### Communes adhérentes

### de l'aire d'attraction de

### Besançon (hormis Besançon)

Amagney - Valérie COURBET

Audeux - Agnès BOURGEOIS

Les Auxons - Marie-Pierre MARQUIS

Avanne-Aveney - Jean-Michel

GROS

Beure - Michel PIDANCET

Bonnay - Jean-Philippe MILLE

Boussières - Florence

NUNINGER-PARIZOT

Braillans - Alain BLESSEMAILLE

Busy - Philippe SIMONIN

Byans-sur-Doubs - Ludovic PICOD

Chalèze - Patrick PERREY

Chalezeule - Christian

MAGNIN-FEYSOT

Champagney - Olivier LEGAIN

Champoux - Annie VIENNET

Champvans-les-Moulins - Florent

BAILLY

Châtillon-le-Duc - Gilbert CANILLO

Chaucenne - Bernard VOUGNON

Chemaudin et Vaux - Emmanuel

MAITRE

La Chevillotte - Sébastien

BOILLOT

Dannemarie-sur-Crète - Martine

LEOTARD

Deluz - Fabrice TAILLARD

Devecey - Patrick DAMPENON

École-Valentin - Serge MELIERES

Emagny - Thérèse BEAUFILS

Fontain - Claude

GRESSET-BOURGEOIS

François - Jean-Louis BAULIEU

Geneuille - Christophe

ORUS-CATALAN

Gennes - Jean-Michel LHOMMEE

Grandfontaine - Rachel

JACQUEMAIN

Gy - Christelle CLEMENT

Lantenne-Vertière : Thierry

MALESIEUX

Larnod - Jean-Philippe DEVEVEY

Mamirolle - Dominique MAILLOT

Marchaux Chaudfontaine -

Michel GROSJEAN

Marnay - Vincent BALLOT

Mazerolles-le-Salin - Daniel

PARIS

Mérey-Vieille - Philippe PERNOT

Miserey-Salines - Ada LEUCI

Montfaucon - Hervé TOURNOUX

Montferrand-le-Château - Lucie

BERNARD

Morre - Hervé PONT

Nancray - Stéphane HAEHNEL

Noironte - Pascal MEROT

Novillars - Sylvia PIANEZZA

Osselle - Routelle - Eric BADET

Palise - Delphine MONTEL

Pelousey - Julien SUE

Pirey - Philippe DENOIX

Pouilley-les-Vignes - Nadine

BURLAUD

Pugey - Franck LAIDIE

Rancenay - Nadine DUSSAUCY

Roche-lez-Beaupré - Thierry

TISSOT

Saint-Vit - Anne BIHR

Saône - Christian MOREL

Serre-les-Sapins - Valérie BRIOT

Tallenay - Pierre

HUOT-MARCHAND

Thise - Patrick DEVILLERS

Thoraise - Jean-Michel MAY

Torpes - Julie GILLET

Vaire - Patrick RACINE

La Vèze - Alice TONNIN

Velesmes-Essarts - Jean-Claude

HEITMANN

Vieille - Dorine LEROY

Vorges-les-Pins - Sébastien RATIÉ

## 3<sup>e</sup> COLLÈGE

les membres adhérents

après agrément dit

« territoire élagi »

### Commune de Lons-le-Saunier

Jean-Yves RAVIER

### Pôle d'équilibre territorial et

### rural (PETR) du Pays graylois

Frédéric HENNING

### Syndicat Mixte du Parc

### Naturel Régional du Doubs

### Horloger

Franck VILLEMANN

### Pôle d'équilibre territorial

### et rural (PETR) du Pays

### Lédonien

Claude BORCARD

### Syndicat Mixte du Pays du

### Haut-Doubs

Jean-Yves BOUVERET

### Syndicat mixte du Pôle

### métropolitain Centre

### Franche-Comté

Dominique MICHAUD

### Communauté

### d'agglomération de VESOUL

Christophe TARY

### l'Espace communautaire

### Lons Agglomération (ECLA

### JURA)

Hervé GUY

### Communauté de communes

### Val de Morteau

Elisabeth REDOUTEY

### Syndicat Mixte ouvert

### Agglomération Urbaine du

### Doubs (AUD)

Pierre VAUFREY

### Syndicat Mixte du Parc

### Naturel Régional du Haut-Jura

Philippe PASSOT

### Pôle d'équilibre territorial

### et rural (PETR) du Pays des

### Vosges Saônoises

Thierry BORDOT

### Communauté de communes

### Porte du Jura

Christian BUCHOT

### Communauté de communes

### du Grand Pontarlier

Didier CHAUVIN

### Communauté de communes

### Bresse-Haute-Seille

Jean-Louis MAITRE

### Communauté de communes

### du Plateau de Russey

Valérie PAGNOT

### Dijon Métropole

Antoine HOAREAU

## 4<sup>e</sup> COLLÈGE

les membres adhérents

après agrément dit

« partenariat élargi »

*Avec voix délibérative*

### Caisse des Dépôts et

### Consignations

François LAIGNEAU

### Chambre

### interdépartementale

### d'Agriculture du Doubs

Christophe CURTY

### Syndicat mixte de Besançon

### et sa région pour le

### Traitement des déchets

### (SYBERT)

Jean-Marc BOUSSET

### CROUS Besançon

Christine LE NOAN

### Etablissement Public

### Foncier (EPF) Doubs

### Bourgogne-Franche-Comté

Thierry MAIRE DU POSET

### Centre Communal d'Action

### Sociale (CCAS) de Besançon

Sylvie WANLIN

### Agence régionale de

### santé (ARS) Bourgogne-

### Franche-Comté

Éric LALAURIE

*Avec voix consultative*

### Groupement des Bailleurs

### Sociaux du Doubs

Manuel ESCRIBANO

### SPL Territoire 25

Bernard BLETTON

### SEDIA

Dominique MESNIER

### SNCF Réseau

Magali GIRARD

### ENEDIS

Yoann ROSSIGNOL

### EDF

William LOMBARDET

# Être **membre** de l'**AUDAB**



**Être membre** de l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB), c'est avant tout partager un outil public d'ingénierie, expert en aménagement du territoire, mémoire vive du développement local, riche de connaissances, de méthodologies et d'expériences capitalisées au bénéfice de tous. Ainsi, **j'ai accès à un ensemble de connaissances et de productions** tout au long de l'année.



## PRODUCTIONS

Le fonctionnement partenarial de l'agence, permet à l'ensemble des membres d'avoir accès aux différentes productions réalisées dans le cadre du programme de travail (publications, cartographies, études, atlas, etc.).



## ÉVÉNEMENTS

**30/30, Rdv de la prospective...** L'agence organise différents événements au cours de l'année pour prendre connaissance des études en cours, en échanger et débattre



## NEWSLETTER AUDAB'ACTU

Une lettre d'information trimestrielle, récapitulant l'actualité et les productions récentes de l'agence (cartographies, chiffres clés, publications, etc.), est adressée par mail aux membres de l'AUDAB, ainsi qu'à l'ensemble des personnes inscrites sur la liste de diffusion.



## SITE WEB & EXTRANET

Le site web de l'agence, **audab.org**, est mis à jour régulièrement vous permettant de rester informé des différentes actualités et événements programmés. L'espace Extranet vous permet quant à lui d'avoir accès aux différents documents mis à votre disposition. L'accès se fait grâce à un identifiant et un mot de passe que je m'engage à ne jamais divulguer.

## LES MEMBRES DE DROIT PRIVÉ

Les membres de droit privé ont accès aux publications et à l'activité **publique** de l'agence (posters, 30/30...). L'accès à l'espace Extranet doit faire l'objet d'une demande au Bureau de l'AUDAB.



### Envie d'en savoir plus ?

Retrouvez via le(s) QR Code(s) ci-dessous quelques informations complémentaires



Formulaire d'inscription pour vous abonner à la **newsletter de l'AUDAB**, AUDAB'Actu.

# Être **représentant·e** à l'**AUDAB**



Chaque membre désigne **une personne qui représentera** et pourra porter la voix de **sa structure** dans les différentes instances décisionnelles (Conseil d'administration et Assemblée générale) de l'AUDAB.



En tant que représentant·e de l'Agence, je suis tenu de **participer aux différentes instances** organisées au cours de l'année (Conseil d'administration et/ou Assemblée générale), obligatoires à son fonctionnement.



Pour participer à la vie et aux décisions prises lors de ces instances, je dispose d'**une voix délibérative** me permettant de voter lors des instances et ainsi de participer à la définition des grandes orientations et du programme de travail par exemple.



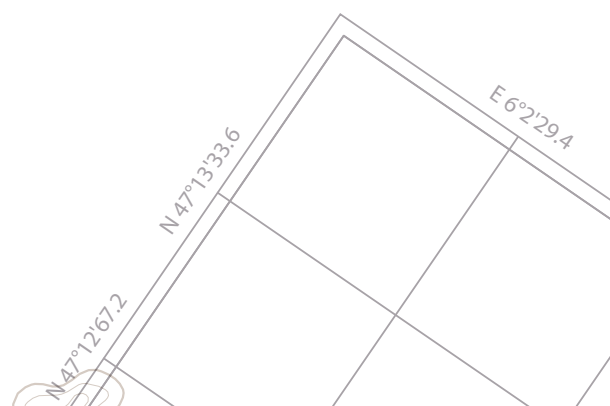
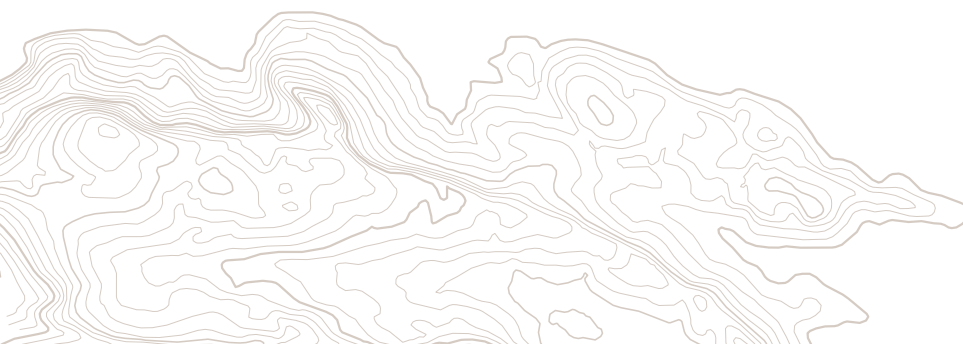
Pour être informé de l'actualité et des instances de l'AUDAB, **je communique une adresse mail valide** afin de pouvoir échanger à tous moments avec l'agence.

Pour connaître le détail des instances, reportez-vous à la **fiche 04** - Le fonctionnement de l'agence.

## LES COMITÉS TECHNIQUES (COTECH)

Les comités techniques permettent de préparer et suivre l'état d'avancement du Programme Partenarial de travail.

Alors que les représentants élus participent à la prise de décision aux Assemblées générales et Conseil d'administration, les comités techniques prennent appui sur les retours de techniciens, désignés par leur structure membre. Un représentant élu de l'AG ne peut participer à ces comités.



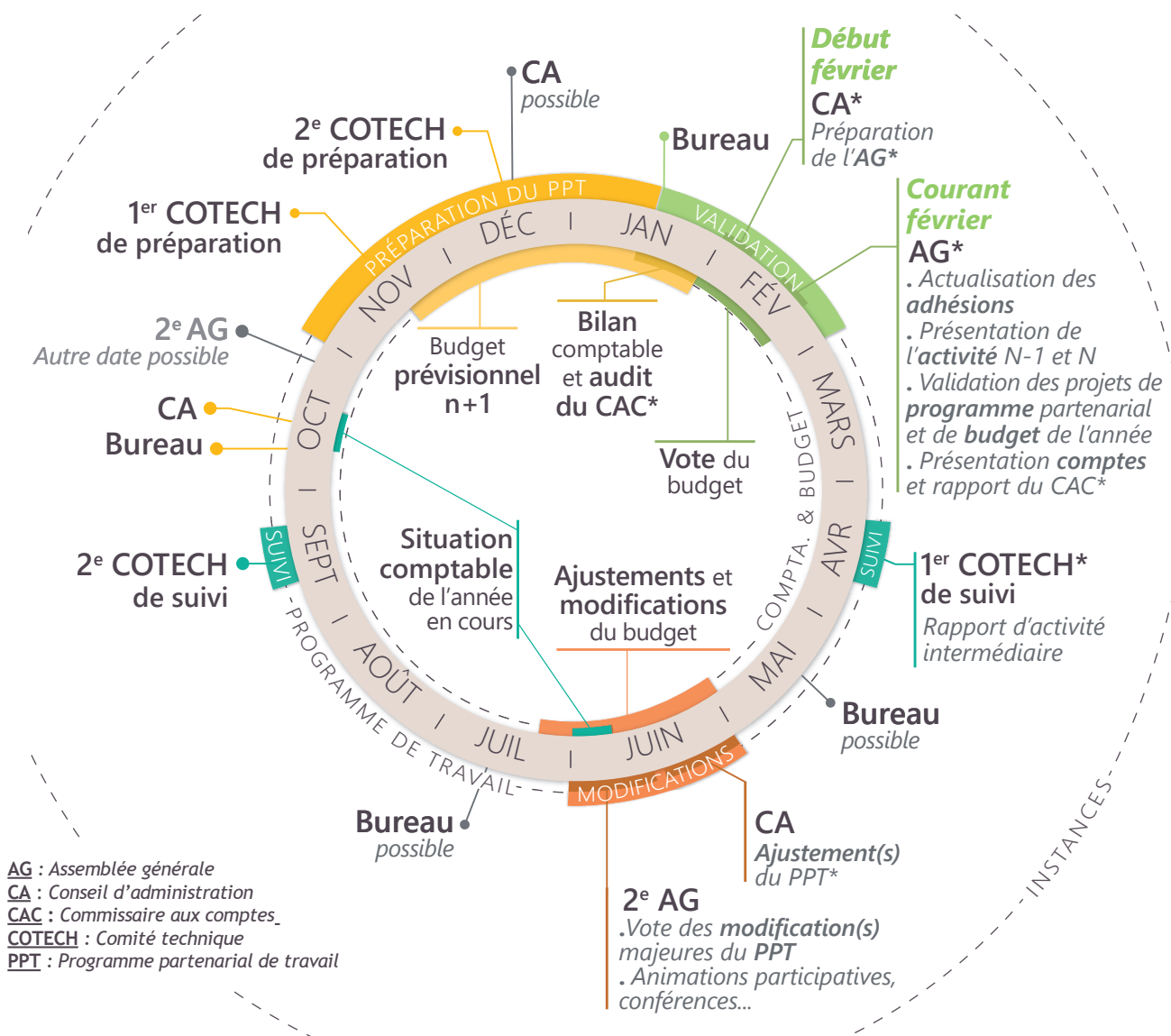
# Les instances de l'AUDAB



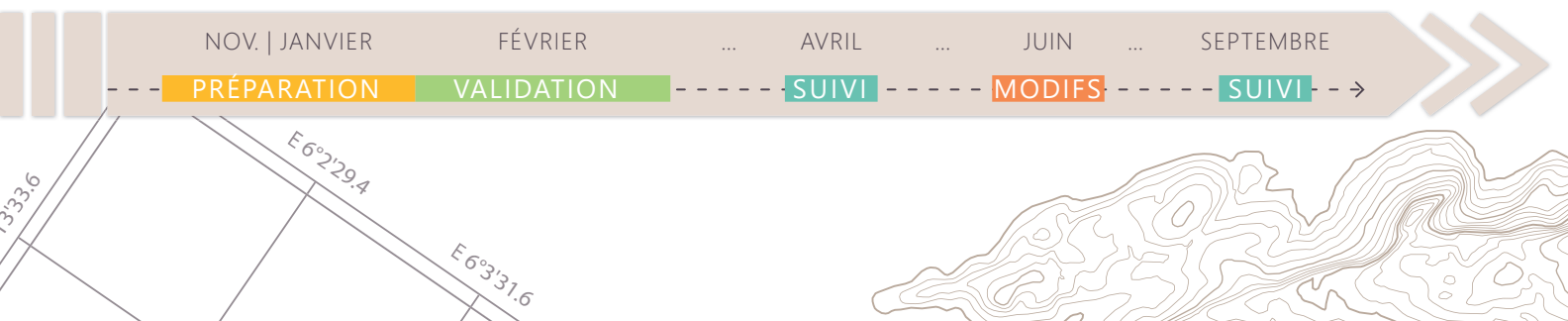
L'AUDAB organise au cours de l'année **différentes instances, indispensables** à son fonctionnement. Retrouvez dans le schéma ci-dessous le détail et le **calendrier de leur organisation**, la chronologie comptable associée et les différents documents réglementaires produits en lien.

## LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES INSTANCES DE L'AUDAB

Le calendrier est susceptible d'évoluer suivant les nécessités de fonctionnement de l'association.



## CHRONOLOGIE DU PROGRAMME DE TRAVAIL



## LA COMPOSITION DES DIFFÉRENTES INSTANCES (CA & BUREAU)

en 2026

Le nombre de représentants présents dans chacune des instances est notamment défini par le collège d'appartenance mais aussi par la cotisation versée par la structure membre ; Retrouvez dans le graphique ci-contre le nombre de représentants par structure membre et par collège au sein du Conseil d'administration et du Bureau de l'agence.

TOTAL des représentants au CA :

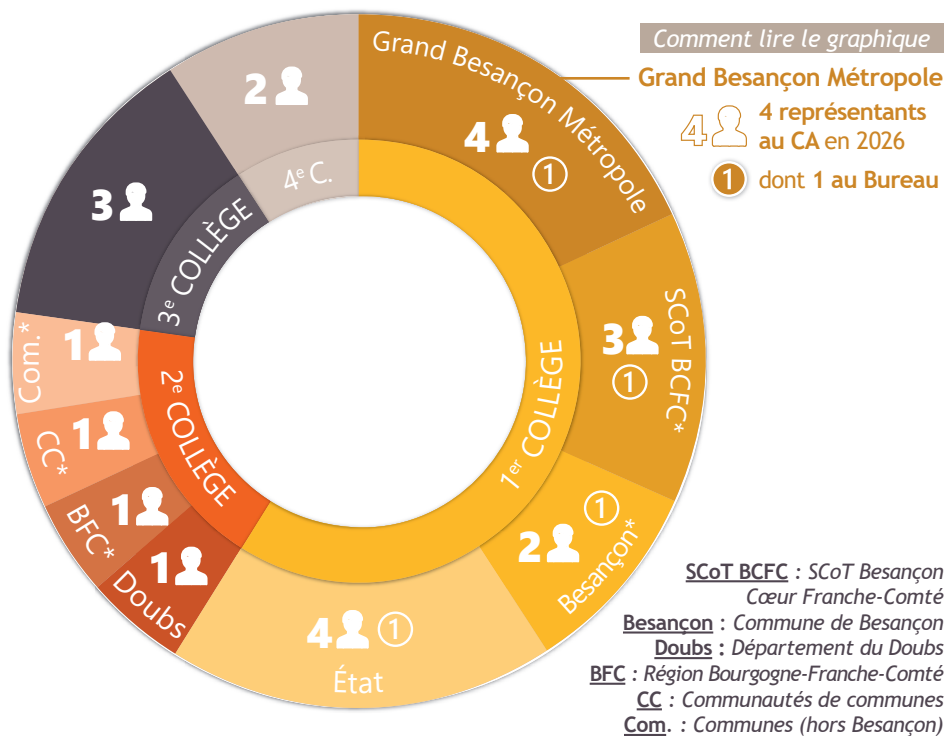
**22 représentants**

TOTAL des représentants au Bureau :

**4 représentants**

tous issus du 1<sup>er</sup> collège

Nombre de représentants dans chaque collège en 2026



## LES DIFFÉRENTES INSTANCES DE L'AUDAB ET LEURS MISSIONS

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement. Découvrez le rôle et les missions de chacune d'elle.

### Le bureau : 4 représentants

Le Bureau est composé : d'un(e) président(e), élu(e) par l'AG, d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(ière) tous trois élus par le CA.

Il est chargé d'assister le Président(e) dans la gestion et le contrôle de l'association.

### Le Conseil d'administration (CA)

Il se réunit au minimum trois fois par an et chaque fois que nécessaire sur convocation de son(s) Président(e).

Ses principales missions sont :

- agréer les demandes d'adhésion, fixer le nombre de représentant(e)s et préciser le collège auquel le membre est rattaché,
- décider de la perte de la qualité des membres ;
- élire le vice-président(e), le trésorier(ère) et le secrétaire ;
- arrêter les orientations stratégiques et le projet de programme partenarial,
- approuver le budget et le barème des cotisations,
- examiner le rapport d'activités, la gestion et la situation financière et moral de l'association,
- arrêter les comptes annuels, etc.

### L'Assemblée générale (AG)

L'AG se réunit au moins deux fois par an, sur convocation de son(a) président(e).

Ses principales missions sont :

- élire les membres du CA et le(la) président(e) approuver les grandes orientations de l'activité et le programme partenarial
- voter le budget et le barème de cotisations,
- entendre et approuver les rapports d'activité et financier
- nommer le Commissaire aux comptes et entendre son rapport,
- approuver les comptes annuels,
- délibérer sur toutes les questions à l'ordre du jour.

### Le comité technique (COTECH)

Le COTECH réunit les techniciens (et non les élus) des différentes structures membres de l'agence afin de préparer, puis de suivre l'avancée du programme partenarial de travail.

Il se réunit généralement 4 fois par an, deux séances de travail sont dédiées à la préparation quand les deux autres séances permettent le suivi de sa bonne réalisation.

# Les **missions** de l'**AUDAB**



Les études et productions de l'agence, définies par le programme partenarial de travail, s'articulent autour de **5 grands axes**, détaillés ci-dessous.



## **CONNAÎTRE ET EXPLORER**

L'AUDAB recueille, organise, traite, représente, diffuse, capitalise, mutualise et rend accessibles les données pour mettre en œuvre une intelligence collective et fournir une réponse à la hauteur des transformations territoriales, et ainsi mieux préparer l'après-demain.



## **PLANIFIER**

L'AUDAB accompagne les territoires dans l'élaboration, la mise en œuvre et la révision de leurs documents d'urbanisme réglementaires : SCoT, PLU, PLUi. C'est une mission régalienne depuis La loi foncière de 1967 à l'origine de la création des agences d'urbanisme.



## **FAIRE PROJET**

L'agence accompagne les territoires dans la définition de leurs stratégies à toutes les échelles. Elle s'assure de l'opportunité, de la cohérence et de la pré-faisabilité des projets d'aménagement et d'urbanisme, en prenant en compte et en alimentant l'évolution des documents de planification.



## **ANIMER**

L'agence met ses compétences en matière d'animation au service des territoires : parcours découverte, revue ou montage de projets, organisation d'événements et de débats prospectifs, animation de réunions thématiques, rédaction de documents pédagogiques... pour le grand public, ses partenaires ou dans le cadre de projets spécifiques.



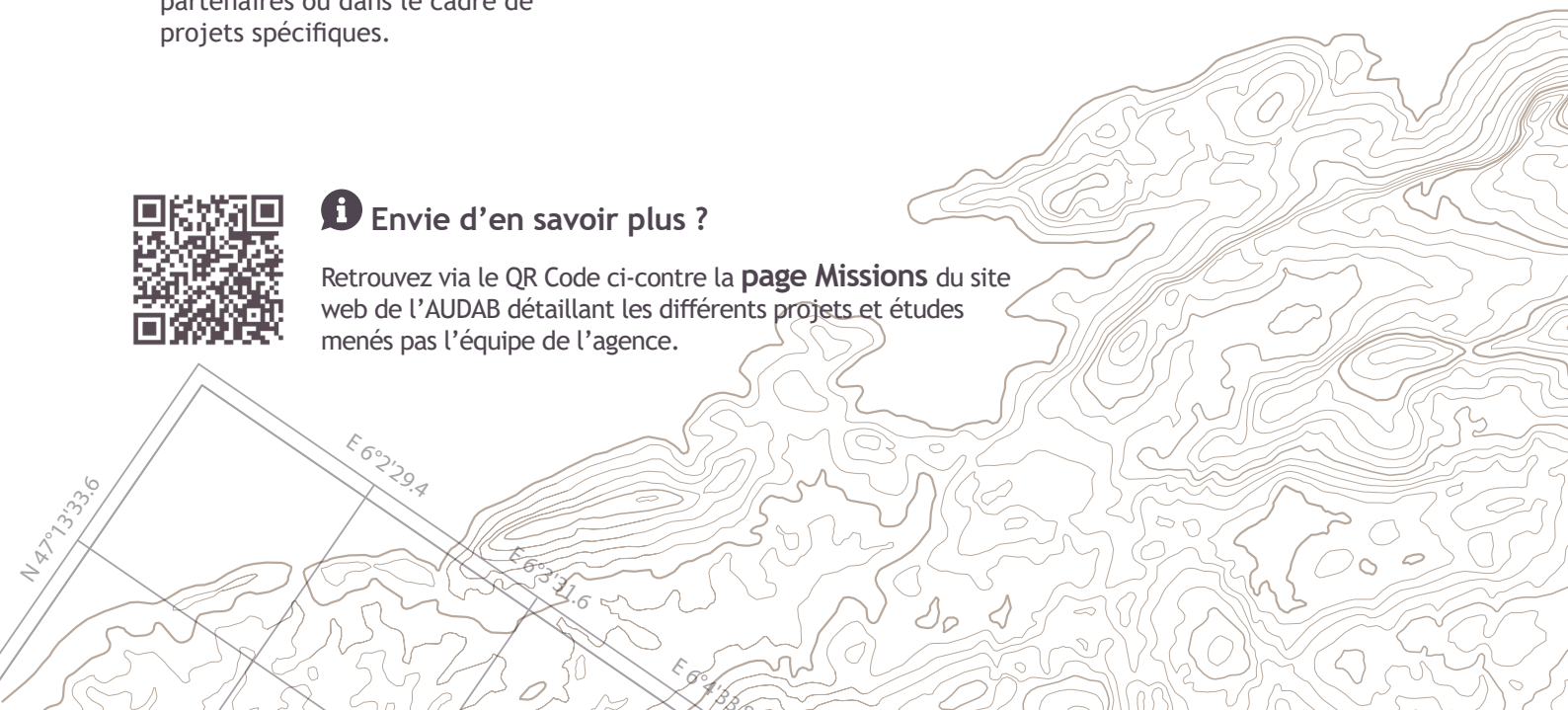
## **COOPÉRER**

Dotée d'une équipe ayant une expérience internationale et ayant fait évoluer ses statuts pour pouvoir rassembler jusqu'en Suisse, l'agence travaille sur des projets transfrontaliers.



## **Envie d'en savoir plus ?**

Retrouvez via le QR Code ci-contre la **page Missions** du site web de l'AUDAB détaillant les différents projets et études menés par l'équipe de l'agence.



# Les **grandes orientations** de travail de l'**AUDAB**



À la suite du débat en CA début 2026, l'AG de février 2026 a défini et validé les **5 grandes orientations** de travail pour la **pluriannualité 2026/2028**.  
Celles-ci répondent notamment aux enjeux actuels de changement climatique et sont les suivantes :

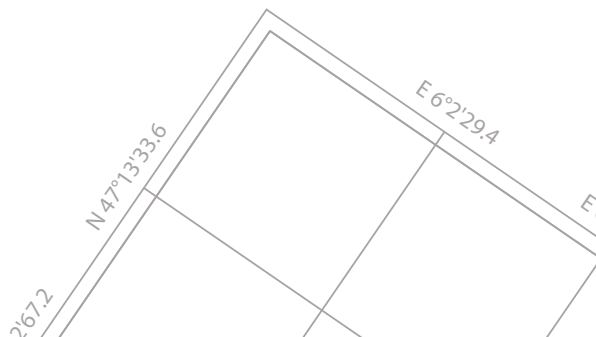
- 1/** L'OBSERVATION TERRITORIALE ET L'ANIMATION DES CONNAISSANCES ; POUR PARTAGER ET ÉCLAIRER LES FUTURS HEUREUX
- 2/** LE PROJET ET LA STRATÉGIE DE TERRITOIRE ; DE L'AMBITION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL RÉSILIENT
- 3/** LA PLANIFICATION TERRITORIALE DURABLE ; GARANTE DE LA COHÉRENCE ET DE LA BONNE ORGANISATION SPATIALE
- 4/** L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME DE PROJET ; COMMUNAL OU INTERCOMMUNAL, MÊME DESS(E)IN DE L'URBAIN ET DU PÉRIURBAIN
- 5/** L'ENVIRONNEMENT, LA BIODIVERSITÉ, LES PAYSAGES... POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET L'ADAPTATION CLIMATIQUE

Ces 5 grandes orientations guident l'ensemble des études menées, qu'elles soient opérationnelles, prospectives ou d'observation et ont de fait structuré la rédaction du programme partenarial annuel de travail.



 **Envie d'en savoir plus ?**

Retrouvez via le QR Code ci-contre le **programme partenarial de travail 2026**.



# L'équipe et les pôles de **compétences**



Les études, analyses et productions mais aussi la gestion, la communication et le fonctionnement de l'agence, sont assurés par **24 à 28 salariés dynamiques, créatifs et investis**. Cette équipe, qui œuvre au quotidien à la bonne réalisation du programme partenarial de travail, est organisée en **quatre pôles de compétences**, expliqués ci-dessous. Au dos, retrouvez l'organigramme détaillé.



## DIRECTION ET ORGANISATION

Une petite équipe pilotée par le Directeur général, œuvre quotidiennement et avec investissement, au fonctionnement optimisé de l'AUDAB et assure l'encadrement et la gestion comptable, administrative et logistique de l'association. Ce sont des missions incontournables, empreintes de responsabilités et participant ainsi à l'efficacité globale de l'agence, mais surtout qui garantissent la sécurité, l'intégrité juridique et sociale de l'AUDAB. Au service des instances, elle travaille également à la définition de la stratégie globale, synthèse des stratégies de ses membres, et à sa mise en œuvre opérationnelle par le Directeur sous l'autorité de la Présidente.



## CONNAISSANCE ET DYNAMIQUE SPATIALE

Depuis plus de 20 ans, l'observation territoriale et sectorielle et, à travers elle, la mise à disposition de données et d'analyses croisées, est un service majeur des agences d'urbanisme à leurs membres. Ce pôle dédié à l'observation et à la représentation, est composé de cartographes, démographe, géomaticien et géographe. Ce pôle travaille au quotidien à recueillir, organiser, traiter, représenter, diffuser, capitaliser, mutualiser et rendre accessibles les données. Stratégique et transversal, cet ensemble de missions d'observation et de représentation des transformations territoriales et sociétales permet l'analyse et la compréhension des enjeux territoriaux actuels et futurs, il permet d'imaginer et de concevoir, aux côtés de ses membres, les territoires de demain.



## PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE

La planification territoriale et le projet de territoire sont des missions fondatrices et historiques de l'AUDAB depuis sa création. Ce pôle est constitué d'une équipe qui accompagne les collectivités dans la réalisation de diagnostics territoriaux ou environnementaux, les conseillent et les assistent dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme (SCoT, PLUi...) mais aussi par exemple dans leur mise en œuvre et leur suivi. L'équipe œuvre également à l'élaboration de projets de territoire.



## URBANISME DE PROJET ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Outil d'étude, d'analyse, de réflexion et de dialogue, le pôle, composé de chargés d'études thématiques, accompagne l'ensemble de ses membres, collectivités ou acteur de l'aménagement du territoire, dans la connaissance et l'aménagement durable de leurs territoires. Ainsi, le développement économique, le transport et les mobilités, l'habitat ou les projets urbains, l'environnement et le changement climatique, la culture et le patrimoine, la santé... constituent une liste non-exhaustive et tout autant de domaines privilégiés où s'expriment des compétences, sans cesse développées.



### Envie d'en savoir plus ?

Retrouvez via le QR Code ci-contre la page **Notre équipe** du site web de l'AUDAB, pour y découvrir le parcours, les compétences ou les grands dossiers en charge de chacun des salariés.





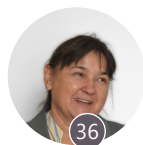
## DIRECTION ET ORGANISATION



**Michel  
ROUGET**  
Directeur  
de l'AUDAB



**Isabelle  
MAQUIN**  
Directrice adjointe et  
directrice des études



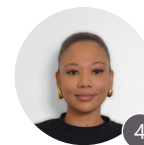
**Fé  
HINTZY**  
Comptabilité  
et finances



**Élodie  
DELAUNE**  
Ressources  
humaines et  
performance



**Pauline  
BEAUDOU**  
Relations  
partenariales et  
instances



**Mossane  
TRINQUELLE**  
Communication  
opérationnelle,  
documentation  
et accueil

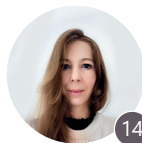
\* 33 années d'expérience métier



## CONNAISSANCE ET DYNAMIQUE SPATIALE



**Pierre  
CLAP**  
Connaissance et  
prospective territoriale



**Dorianne  
NORIEGA**  
Communication  
stratégique et  
design graphique



**Rania  
KLAÏ**  
Développement  
et géographie  
économique



**Cécile  
MATUSIAK**  
Cartographie et  
système d'information  
territorial



**Rémi  
VALLET**  
Cartographie et  
système d'information  
territorial



**Salomé  
BARDET**  
Cartographie et  
études générales



## PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE



**Elsa  
LONCHAMPT**  
Planification et  
projet de territoire



**Justine HUOT-  
MARCHAND**  
Planification et  
projet de territoire



**Ophélie  
BORNAND**  
Planification et  
projet de territoire



**Axelle  
GUYOT**  
Planification et  
projet de territoire



**Wilfried  
TAGBATA**  
Planification et  
projet de territoire



**2 recrutements  
en cours**  
Planification et  
projet de territoire



## URBANISME DE PROJET ET AMÉNAGEMENT DURABLE



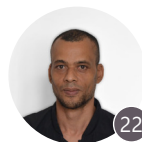
**Benjamin  
GRACIEUX**  
Environnement  
et urbanisme  
de santé



**Gaëlle  
DUMÉNIL**  
Paysages et urba-  
nisme écologique



**Noémie  
DUFERNEZ**  
Biodiversité et urba-  
nisme écologique



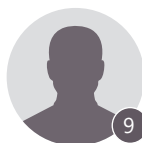
**Olivier  
CANILLAC**  
Habitat et politique  
de la ville



**Pierre-Luc  
LAUZE**  
Mobilités et amé-  
nagement durable



**Hanae  
EL GOUJ**  
Mobilités et  
urbanisme de  
projet



**Clémentine  
TERRIER**  
Urbanisme de projet  
et prospectif



**Rebecca  
RIONDET**  
Urbanisme de projet  
et prospectif



**Anthonin  
PIONNER**  
Urbanisme de projet  
et prospectif

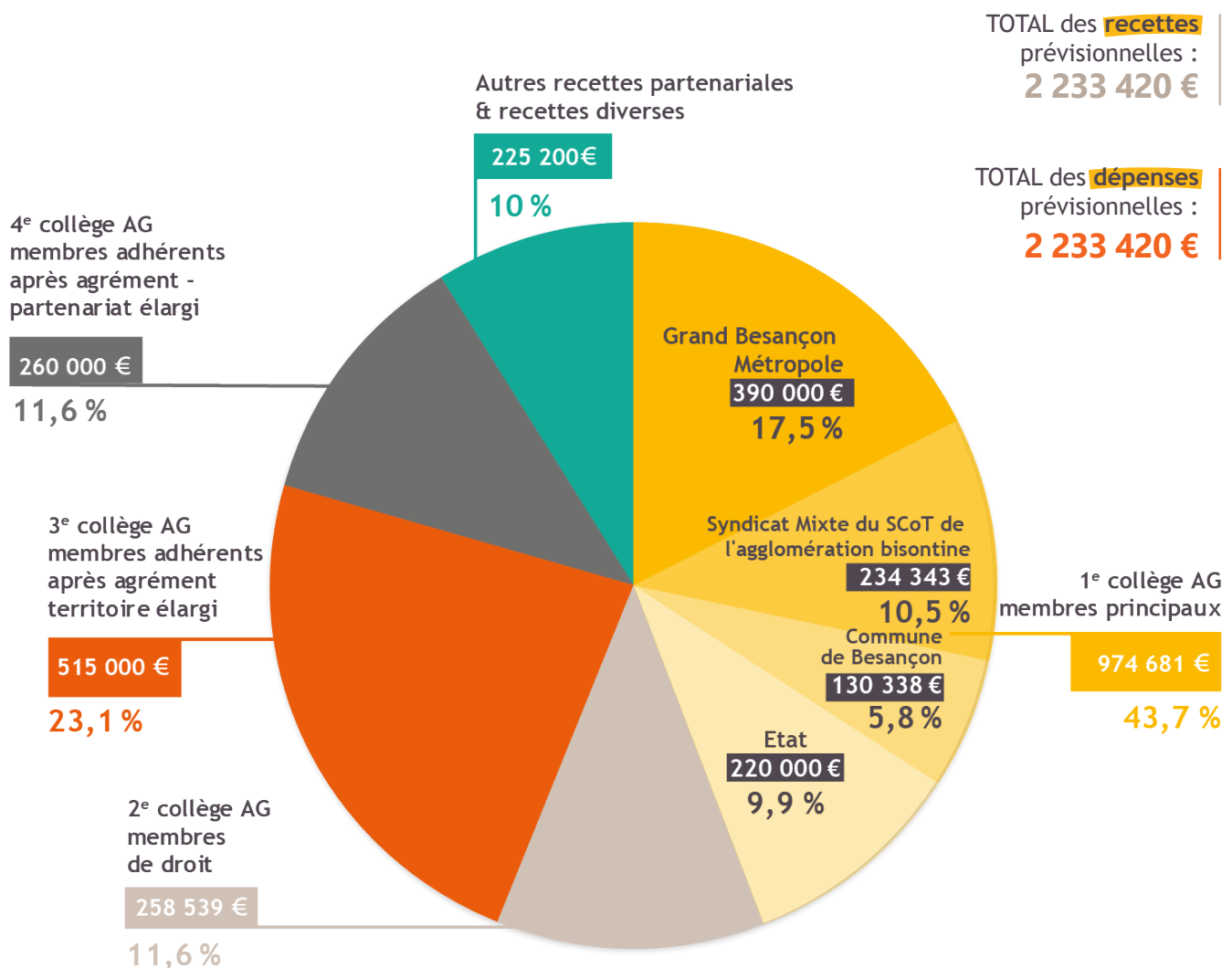
# Le budget de l'AUDAB



L'AUDAB est une association loi 1901, qui fonctionne principalement grâce aux cotisations et subventions de ses membres. Découvrez ci-dessous le **budget prévisionnel** de l'année et, au dos, le **budget réalisé** l'année précédente, avec le détail par collège. Ce budget est **présenté et validé en Conseil d'administration puis, en Assemblée générale** en début d'année, avec une possible actualisation en milieu d'année.

## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Au 3 février 2026



**Envie d'en savoir plus ?**

Retrouvez via le QR Code ci-contre la **page Association** du site web de l'AUDAB, avec en bas de page, le détail du budget par collège.



## LE BUDGET RÉALISÉ EN 2025

À la suite de l'**arrêt des comptes par l'expert comptable**, le budget est présenté au Conseil d'administration puis à l'Assemblée générale de début d'année qui le valide, via le **rapport d'audition du Commissaire aux comptes**.

TOTAL DES **RECETTES 2025** :  
**2 008 478 €**

TOTAL DES **DÉPENSES 2025** :  
**1 941 340 €**

**RÉSULTAT 2025** :  
**- 54 062 €**

TOTAL DES FONDS DÉDIÉS :  
**121 200 €**

